



Samuel Eto'o a été déclaré papa d'une jeune femme de 22 ans par tribunal de première instance de Madrid.

C'est l'épilogue d'une affaire qui était en instance depuis quelques années. Le tribunal a tranché, Samuel Eto'o est bel et bien le père d'Erika Do Rosario Nieves, une jeune femme âgée de 22 ans,

La mère de la jeune femme, Adileusa, et l'ex footballeur, selon les médias espagnols, se seraient rencontrés dans une discothèque de Madrid en 1997 alors que le joueur était à Leganés, club dans lequel il a débuté en Espagne.

À la suite de cette relation, en février 1998, Adileusa a découvert qu'elle était enceinte, et l'a indiqué à Eto'o. Elle aurait alors précisé au joueur qu'elle ne souhaitait pas cet enfant, mais qu'elle « agirait de manière responsable à l'égard de leur enfant commun ».

Au cours du procès, l'avocat de la jeune fille a indiqué que pendant la grossesse, sa mère « a essayé de communiquer avec le futur père, mais il n'a pas répondu à ses appels téléphoniques ni à ses e-mails ». Ni même lorsque celle-ci l'a prévenu par message qu'elle allait accoucher, note le site

L'enfant est né en 1999 à Madrid, alors que le Lion indomptable jouait pour le RCD Espanyol (l'année de ses 18 ans), sans que le joueur ne la reconnaisse à aucun moment. Pour faire avancer l'affaire, la jeune femme a fourni des preuves biologiques à l'appui de son témoignage, ce qui a conduit le juge à admettre la poursuite, bien que Saméto ne se soit jamais conformé aux demandes du tribunal. La sentence condamne l'ex-footballeur à verser une pension mensuelle de 1400 euros à la jeune femme, rétroactivement à partir du moment où la plainte a été déposée.

Lui qui voulait absolument payer des primes aux joueurs du Cameroun, pourra au moins se servir de cet argent pour payer les pensions qu'il doit, lit-on sur le site NetAfrique.